

***Par dépôt électronique<sup>1</sup> seulement***

Le 1<sup>er</sup> mars 2023

Me Véronique Dubois, Secrétaire  
Régie de l'énergie  
800, rue du Square-Victoria  
41<sup>e</sup> étage, bureau 4125  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Yves Fréchette**  
Avocat  
Hydro-Québec - Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,  
4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4  
Tél. : 514 289-2211, poste 6925  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : [frechette.yves@hydroquebec.com](mailto:frechette.yves@hydroquebec.com)

OBJET : Demande relative à l'ajout d'un transformateur au poste de la Manicouagan et au remplacement de transformateurs au poste aux Outardes-2  
Votre dossier : R-4222-2023  
Notre dossier : LTG07101 YF

---

Chère consœur,

Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (« Transporteur ») souhaite donner suite à la lettre du 24 février 2023 de la Régie dans le dossier décrit en rubrique.

Dans sa lettre précitée, la Régie mentionne :

*Aux fins de l'examen du dossier, la Régie demande au Transporteur qu'il dépose, **au plus tard le 1<sup>er</sup> mars 2023 à 12 h**, le fichier électronique Excel de l'impact tarifaire du Projet en y incluant les formules, tel qu'il l'a fourni dans le cadre de l'examen de dossiers récents, avec accès restreint. (référence omise)*

Le Transporteur dépose dans le dossier en cause, le fichier électronique Excel correspondant pour faire suite à la demande de la Régie précitée.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Yves Fréchette

Me Yves Fréchette  
/jg

p.j.

---

<sup>1</sup> Aucune copie papier ne sera transmise.